

## RÉPUBLIQUE DU TCHAD



AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DE LA DELEGATION TCHADIENNE A L'OCCASION DE  
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DES MALDIVES, LE 6 MAI 2015

La Délégation Tchadienne adresse une cordiale bienvenue à celle des Maldives et la remercie de la présentation complète du Rapport National qu'elle vient de faire.

La Délégation Tchadienne note que, lors du premier cycle en novembre 2010, les Maldives ont reçu 126 recommandations dont 89 ont été acceptées et 11 partiellement acceptées.

Après le premier cycle de l'EPU, les Maldives ont fait des progrès en matière des droits de l'homme. Ils ont adhéré aux principaux instruments internationaux et aux conventions fondamentales de l'OIT dans le domaine des droits de l'homme.

Cependant, les Maldives font face aux effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. A cet égard, la Délégation Tchadienne lance un appel à la Communauté Internationale pour aider ce pays à résoudre ses problèmes.

La Délégation Tchadienne Souhaite pleins succès à Maldives pour la mise en œuvre des recommandations issues de cet examen.

Je vous remercie